



## Le Messenger d'Allah ﷺ levait les mains jusqu'aux épaules lorsqu'il entamait la prière,

D'après Ibn 'Umar (qu'Allah les agrée tous les deux) : Le Messenger d'Allah ﷺ levait les mains jusqu'aux épaules lorsqu'il entamait la prière, lorsqu'il proclamait la grandeur d'Allah (At-Takbîr) pour l'inclinaison et lorsqu'il relevait la tête de l'inclinaison. Il disait en relevant la tête : « Allah a entendu quiconque L'a loué ! Notre Seigneur, à Toi la louange ! » Et il ne faisait pas cela [lever les mains] dans la prosternation.

[صحيح] [متفق عليه]

Le Prophète ﷺ levait ses mains à trois endroits de la prière : de face, au niveau de l'épaule qui est la jonction entre l'os de l'épaule et l'humérus. Le premier endroit : lorsqu'il débutait sa prière au moment de la proclamation de la grandeur d'Allah lors de l'ouverture de la prière (Takbîrah Al Ihrâm). Le deuxième : lorsqu'il proclamait la grandeur d'Allah pour s'incliner. Le troisième : lorsqu'il relevait sa tête de l'inclinaison et qu'il disait : " Allah a entendu quiconque L'a loué. Notre Seigneur ! La louange T'appartient. " Et il ne levait pas ses mains au début de la prosternation ni au moment de se relever de celle-ci.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3095>

